

FESTIVAL WESTERN DE LA DURANTAYE

3^E EDITION

Procès-verbal de la 14^e réunion

15 mai 2014 à 19h00

Tenue à l'école Plein Soleil de la Durantaye

Sont présents :

Serge Laflamme	Jean-Paul Lacroix	Émile Blais
Jean-Yves Breton	Paul Leblond	Laurent Breto
Chantal Bilodeau	Estelle Gaudreau Latulippe	Stéphane Dorval
Rodrigue Pouliot	Eric Breton	Gilles Labonté
Francine D. Fleury	Sylvain Fleury	
France Gagné		

Sont absents :

René Goupil	Maxime Forbes	Cindy Gourgues
Nicole Bolduc	Yvon Bernier	Josette Marois
Ryna Samson	Richard Pouliot	Vicky Chabot

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE PAR LE VICE-PRÉSIDENT

Ouverture de la réunion à 19h10. Serge Laflamme ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue.
La réunion peut débuter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mai 2014
4. Programme et dernières corrections - Jean-Paul Lacroix
5. Commanditaires – classification – Jean-Paul Lacroix
6. Activité pré-festival (7 juin)
7. Page communauté Facebook – Cindy Gourgues
8. Développements sous-comités (Sécurité)
9. Suivi budgétaire
10. Autres sujets :
 - 10.1 Bilan de la soirée de lancement
 - 10.2 Démarches presbytère
 - 10.3 Utilisation du presbytère
 - 10.4 CC Lover Country POP
 - 10.5 Dames de cœur et concours fleurs et déco
 - 10.6 Cheval
 - 10.7 Achat à la Coop
 - 10.8 René Goupil
 - 10.9 Bars – Permis
 - 10.11 Concours bibliothèque scolaire
11. Commentaires et questions
12. Prochaine réunion
13. Levée de la réunion

Il a été proposé par Rodrigue Pouliot et secondé par Jean-Yves Breton d'accepter l'ordre du jour.
Accepté à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 mai 2014

Le procès-verbal a été lu par France Gagné. Il a été proposé par Rodrigue Pouliot et secondé par Paul Leblond d'accepter celui-ci tel que lu. Accepté à l'unanimité.

4. PROGRAMME ET DERNIÈRES CORRECTIONS

Quelques modifications ont été apportées au programme. France Gagné a énuméré les corrections et ajouts apportés.

5. COMMANDITAIRES - CLASSIFICATION

Jean-Paul Lacroix mentionne que le comité exécutif se réunira chez lui le lundi 19 mai afin de classer par ordre de grandeur les commanditaires et leur attribuer les places qui leur reviennent sur les pancartes, sites, etc. Laurent Breton demande s'il sera possible d'avoir la liste une fois qu'elle sera faite.

6. ACTIVITÉS PRÉ-FESTIVAL

Pêche au village – 7 juin

Le comité responsable de cette activité s'est rencontré au début de la semaine. Un nom a été trouvé pour l'activité « Pêche au village ». Heures de tenue de l'activité : 08h00 à la noirceur. Gratuit pour accéder au site. Un jeu gonflable sur place, maquillage offert, service de restauration et de bar. 400 truites de 8 à 10 pouces et deux grosses truites de 20 pouces (dont une commanditée par Laurent Breton) seront mises dans l'étang. Un quai sera installé sur l'étang. La cabane du Club Optimiste sera utilisée pour le casse-croûte et le bar. L'activité aura lieu beau temps-mauvais temps. Aucun permis de pêche nécessaire pour la journée. Le prix des prises sera de : \$3.25/truite, \$15.00/5 truite, \$30.00/10 truite, \$40.00/15 truites. Il n'y aura pas de limite de prises. Il y aura un service de vidange des truites sur place. La salle multifonctionnelle a été réservée pour l'accès aux toilettes (\$115.00). Gilles Labonté rappelle qu'il aura besoin de bénévoles pour la tenue de cette activité qui durera toute la journée.

7. PAGE FACEBOOK

Aucun développement – les documents devront être envoyés à Cindy Gourgues afin qu'elle puisse les afficher sur la page FB.

8. DÉVELOPPEMENT DES SOUS-COMITÉS

Bars

Les permis de bars extérieurs restent toujours à être demandés. Cindy Breton et Laurent Breton se rendront à Québec la semaine prochaine pour faire la demande des permis. À suivre à la prochaine réunion.

Sécurité

Sylvain Fleury a eu des nouvelles de la firme Garda. Le montant avancé de \$5,000 au début des négociations avec son contact a été révisé à la hausse. Le dossier a été transféré à l'interne et la nouvelle personne responsable chez Garda estime que le contrat devrait plutôt être aux environs de \$9,000 pour assurer une sécurité efficace sur le site. Il avait été estimé 160 heures de service (\$25.00/heure) soit environ 6 hommes par soir et un homme de jour. Ce qui est insuffisant considérant que les étudiants en techniques policières ne sont pas disponibles cette année durant le jour. Le comité du festival avait d'abord budgété un montant de \$7,000 pour ce poste. Garda serait prêt semble-t-il à baisser le montant du contrat à \$7,000 à la condition de signer un contrat nous engageant pour une durée de 3 ans ou plus. Les membres veulent savoir s'il serait possible

d'avoir les modalités du contrat, i.e. pénalité si le festival cesse ses activités, nombre d'années d'engagement, repas fournis ou non aux agents de sécurité, présence de nuit sur le site, nombre d'agents de jour, de soir (vendredi soir surtout avec le spectacle), etc. Sylvain devrait être en mesure de donner plus d'explications lors de la prochaine réunion puisqu'il doit avoir une rencontre avec Garda au cours de la semaine. À remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

9. SUIVI BUDGÉTAIRE

Il y a présentement \$12,697.64 dans le compte. Il reste quelques factures à payer pour la soirée de lancement par contre.

10. AUTRES SUJETS

10.1 Bilan de la soirée de lancement

Il y a eu 112 entrées payantes lors de la soirée. Il y a eu pour \$2,095.45 de revenus (incluant le prix d'entrée, le bar, les pourboires, le moitié/moitié et des billets pour le tirage du trailer. Les profits nets de la soirée sont de \$878.08. Le photographe (Éric Vermette) qui devait venir ne s'est pas présenté. Yvon Bernier et Sylvain Fleury ont pris quelques photos. Il faudrait qu'elles soient envoyées à Cindy Gourgues et Cindy Breton

10.2 Démarches avec le presbytère

Aucune réponse reçue encore pour la disponibilité du local. Jean-Paul Lacroix a fait un appel à monsieur Normand Godbout et il lui a été confirmé verbalement qu'il n'y aura pas possibilité d'utiliser le presbytère (une question d'assurances, etc.). Une lettre devrait nous être envoyée par la secrétaire de la fabrique sous peu pour confirmer le tout officiellement.

10.3 Utilisation du presbytère

Puisqu'il nous est impossible d'utiliser le presbytère, le plan B a été mis en place. Laurent Breton nous prêtera sa roulotte qui sera placée sur le site.

10.4 CC Lover Country POP

Des ajustements devront être faits quant aux genres de danses et de musique à offrir aux prochaines activités. Musique pour danses sociales à incorporer. Rodrigue Pouliot devra contacter Charles-Oliver Théroux pour lui demander d'élargir son répertoire.

10.5 Dames de cœur et concours de décorations fleurs

Les Dames de cœur ne désirent pas être mandatées pour s'occuper de ce concours. Deux dames (Louise Guay et Jacqueline Blais) se sont portées volontaires pour prendre les inscriptions pour le concours de décorations des maisons du village. Le prix à accorder aux personnes gagnantes du concours seront de \$50, \$30 et \$20 (par tirage et non par jugement).

10.6 Cheval

Il faudrait trouver une compagnie prête à le sabler et le peindre. Une lettre sera faite et remise au conseil municipal pour leur demander s'ils sont intéressés à le faire installer en permanence dans la municipalité. Si la demande est refusée, il y aura l'option de faire un tirage par vente de billets durant le festival.

10.7 Achats à la Coop

Un compte a été ouvert à la Coop pour les achats. Les responsables de la Coop désirent avoir une liste de noms de personnes susceptibles de faire des achats pour le festival. Estelle s'occupe de leur remettre cette liste. Chantal Bilodeau demande aux membres présents que le motif de la

dépense soit inscrit sur la facture, exemple manège, cuisine, bar, etc. et que la personne qui fait l'achat signe sa facture.

10.8 René Goupil

Rodrigue Pouliot va s'occuper de contacter René Goupil afin de voir s'il continue à s'occuper du dossier Mazda. À revoir à la prochaine réunion.

10.10 Permis de bars

Il manque les permis extérieurs pour le 7 juin et ceux du festival. Chantal Bilodeau s'occupe de compléter les formulaires et de remettre le tout à Laurent Breton qui ira à la Régie des Loteries la semaine prochaine. Dossier à suivre lors de la prochaine réunion.

10.11 Billets laissez-passer/Concours bibliothèque scolaire

Une demande a été faite par Andrée Pelletier qui s'occupe de ce concours pour avoir une paire de billets pour la fin de semaine. Les billets seront remis par tirage parmi les personnes qui ont voté sur le site FB pour ce concours.

11. COMMENTAIRES ET QUESTIONS

- Jean-Paul Lacroix a remis à chacun des membres une copie de l'affiche publicitaire du festival.
- Sylvain Fleury demande s'il serait possible d'avoir des affiches qui pourraient être affichées à tous les festivals western qui ont lieu avant le nôtre. Les affiches seront remises aux personnes qui comptent s'y rendre.
- Il a été confirmé que Joachim Laferrière sera sur le site durant la fin de semaine du festival pour l'électricité. Il faut lui remettre une liste des prises à ajouter sur le site.
- Jacques St-Pierre ne sera pas disponible durant le festival pour l'eau.
- Gilles Labonté mentionne qu'il souhaiterait qu'aucun montant ne soit inscrit sur les pancartes des commanditaires à l'entrée du site.
- Olymel a fourni une commandite pour le brunch d'environ \$250, une autre commandite sera donnée pour la fin de semaine du festival. Leur nom doit être ajouté à la liste des commanditaires.
- Chantal Bilodeau donc une liste de noms d'entreprises locales et demande si elles ont été contactées comme commanditaires. Certains membres présents vont s'occuper d'aller voir les entreprises mentionnées. À revoir lors de la prochaine réunion.
- Jean-Paul Lacroix va s'occuper de communiquer avec la municipalité afin de faire mettre à jour les informations du Festival sur leur site Internet, surtout pour la listes des personnes responsables du festival qui sont encore celles de 2012.

12. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 22 mai à 19h00 au sous-sol de l'école Plein Soleil.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion a été proposée par Émile Blais et secondée par Jean-Yves Breton. La réunion s'est terminée à 22h00.

Serge Laflamme
Président

France Gagné
Secrétaire